



Ai-je le droit a la prime de précarité entre mes 2 cdd?

Par **franckypitch**, le **07/06/2012** à **10:45**

Bonjour,
j'ai fait 1 premier ccd de 6 mois.
puis un autre cdd de 6 mois dans la même entreprise.
ensuite j'ai signé un cdi, toujours dans la meme entreprise.
les 3 contrats se sont enchainés sans interruption.
Ai-je le droit a la prime de précarite au moins pour le premier contrat de 6 mois?
Cordialement Franck

Par **pat76**, le **07/06/2012** à **18:12**

Bonjour

Vous avez signé un CDI à la suite des CDD donc vous n'avez pas le droit à la prime de précarité.

Quel était le motif des CDD?